

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de

Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DEPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absente excusée : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER).

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 12
- Votants 13

Objet : Désignation d'un nouveau délégué titulaire au sein de la C.L.E.C.T. de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Délibération n° 37/2025

Madame le Maire rappelle que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a institué la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.C.T.) par délibération n° 2020-075 du 10 juillet 2020.

Le 20 juillet 2020, le Conseil Municipal de Noyers avait désigné Monsieur Christophe MIGNY, délégué titulaire de la commune au sein de la C.L.E.C.T. et Madame Christiane DENIZARD, déléguée suppléante de la commune au sein de la C.L.E.C.T.

Monsieur Christophe MIGNY ayant démissionné le 30/11/2020 et n'ayant pas été remplacé à ce jour, un autre délégué titulaire doit être désigné. Madame le Maire se porte volontaire pour le remplacer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne Madame Marie-Annick MARCEAUX, déléguée titulaire de la commune au sein de la C.L.E.C.T.
- maintient Madame Christiane DENIZARD, déléguée suppléante de la commune au sein de la C.L.E.C.T.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.